



# VILLE DE LA BRÈDE



Actualités du mois d'Avril  
2009

[www.labrede-montesquieu.com](http://www.labrede-montesquieu.com)



## Édito

Le Conseil Municipal vient de voter le budget 2008, vous en trouverez les principales orientations et les principaux chiffres dans le supplément joint à ce bulletin.

Dans un contexte qui n'est simple pour personne et qui ne nous épargne donc pas, nous avons choisi de poursuivre notre projet de rénovation urbaine et d'embellissement de notre Commune.

Nous poursuivons en particulier l'aménagement de l'Avenue Charles de Gaulle entre le rond-point de Pouton et la zone commerciale du Coudougney, ceci alors même que les difficultés qui touchent aujourd'hui le secteur de l'immobilier risquent d'affecter le calendrier de réalisation de la ZAC de Filleau, sinon le projet lui-même.

La consultation de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la salle des fêtes Montesquieu sera également engagée et nous arrêterons également le programme de la troisième tranche des travaux de réhabilitation de l'église.

Tous les travaux que nous réaliserons concourront évidemment à l'attractivité et au rayonnement de notre Commune ainsi qu'au développement de son commerce local en même temps qu'ils amélioreront notre cadre de vie mais ils feront également fonctionner la machine économique en donnant du travail aux entreprises.

Il est en effet de la responsabilité des collectivités locales en particulier de ne pas céder à la morosité ambiante qui finit par paralyser toute initiative et tue plus sûrement les emplois que la crise financière.

Nous devons donc continuer d'investir mais nous le ferons avec prudence et responsabilité.

C'est le même sens des responsabilités qui nous a également conduit à faire le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la cinquième année consécutive alors que la plupart des communes de Gironde ont fait le choix inverse afin d'équilibrer leur budget.

Michel DUFRANC  
Maire de La Brède

## Escale en Argentine

### « Vous avez dit Tango ? »

« **S'ouvrir au monde** » est une volonté chère à la Commune de La Brède. La Municipalité innove et crée, pour la première fois cette année, le « **FESTIVAL DES CULTURES LATINES** » un rendez-vous que vous retrouverez chaque année dans l'agenda des manifestations. Sa vocation est de vous faire découvrir le continent latino-américain sous ses multiples facettes.



Cette année, nous avons choisi de faire escale au pays du Tango, l'Argentine.

En un siècle, cette danse née dans les réduits marginaux et sordides de Buenos Aires est devenue le symbole du pays qui lui a donné le jour. Il est le reflet d'une société qui s'est structurée à partir d'éléments hybrides. La musique argentine est née du croisement de rythmes créoles et de rythmes étrangers et le Tango est le reflet du métissage entre Créoles, Italiens, Espagnols et Juifs.

Nous souhaitons vous faire partager un peu de son identité sous différents angles : Musique, Danse, cinéma et gastronomie ; déclinée en un programme riche et varié, les 17 et 18 avril à la Salle des Fêtes de La Brède.

- **Vendredi 17 avril - à 21h**, les Compagnies La Virgule et Tangomania vous initieront au Tango argentin lors de la soirée spectacle « **Tango de Las Estrellas** »

Vous pourrez y déguster Empanadas et Vins Argentins.

Entrée 10 €, gratuit pour les enfants de moins de 14 ans et demandeurs d'emploi.

- **Samedi 18 avril - dès 18h**, initiation musicale avec illustration dansée et démonstrations de Tango, Valse et Milonga, suivies d'un apéritif dînatoire

**à 21h**, projection du Film « La leçon de Tango » de Sally Potter suivi d'un bal.

Entrée 5 €, gratuit pour les enfants de moins de 14 ans et demandeurs d'emploi

Renseignements et réservations au 05 57 97 18 58

[www.labrede-montesquieu.com](http://www.labrede-montesquieu.com)

# JEUNESSE



## Marmottes en vacances ...

Les vacances de Pâques seront animées à l'Accueil de Loisirs « Les Marmottes ». Du 14 au 24 avril, de 7h30 à 18h30, vos enfants seront accueillis dans les locaux des établissements scolaires maternelle et primaire. L'équipe d'animation leur a préparé un programme vitaminé : activités manuelles, chasse aux œufs, grands jeux extérieurs, sorties à Cap Science et à Hostens, ...

Pour les plus sportifs, le service Jeunesse propose aussi une semaine « Sport Vacances du 20 au 24 ». Réalisée en partenariat avec le Conseil Général et l'USB basket, cette semaine s'adresse aux enfants de 7 à 12 ans ; elle leur permettra de découvrir des pratiques sportives parfois inconnues : roller, golf, polo, basket, foot US. Inscription à la semaine obligatoire.

### Renseignements - Inscriptions

(Fiches d'inscriptions obligatoires)

- Auprès de Fabienne Constantin à l'espace pousse tous les matins de 9h30 à 12h. Tel : 05 56 78 51 13,
- Auprès de Belinda Gelly, à l'accueil périscolaire maternelle, de 16h30 à 18h30. Tel : 05 56 78 47 52.

# PRÉVENTION ROUTIÈRE

## Les dangers de l'ouverture au monde... routier

10/12 ans, c'est l'âge de l'arrivée au collège. C'est aussi l'âge où l'accidentologie de l'enfant à pied et à vélo s'accroît.

Afin de sensibiliser les enfants aux dangers de la route, les services de Police Municipale de La Brède et de Cadaujac proposent chaque année, en partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu, des journées de Prévention Routière auprès des élèves de CM2 du canton de La Brède.

Du 2 au 13 mars, sous la halle couverte du Collège de La Brède, les élèves se sont exercés sur la piste de sécurité routière : tour à tour piétons ou cyclistes, ils ont appris les règles de base du code de la route.

A cette occasion, la CCM a remis aux participants des gilets de sécurité afin de faire prendre conscience aux cyclistes en herbe l'importance d'être bien identifiable dans de mauvaises conditions de visibilité.



### Quelques chiffres :

- 17 classes de CM2 accueillies
- 446 enfants du Canton de La Brède

## Protection de la forêt contre les incendies

Rappel de la réglementation concernant l'incinération des déchets végétaux créant un risque de départ de feu.

Afin de préserver le patrimoine forestier de la commune, il est nécessaire de respecter les périodes d'interdiction d'incinération :

Depuis le 15 mars jusqu'au 30 avril, et du 01 juillet au 30 septembre.

Durant les périodes intermédiaires, une autorisation municipale d'élimination de déchets verts par les particuliers doit être obtenue.

Il est possible de s'inscrire auprès du service de la Police Municipale.

## Le Carnaval de Tom Pousse

Mardi 27 mars, le soleil était au rendez-vous pour le carnaval de La Maison Tom Pousse.

Les enfants de la Halte Garderie et de la Crèche Familiale ont défilé, accompagnés pour certains par leurs parents, dans le Centre Bourg. Les Brédois ont pu admirer les costumes que les enfants avaient fabriqués eux-mêmes, sur le thème du recyclage, lors des temps d'accueil sur la structure. Le défilé s'est clôturé en fin de matinée par un retour dans les jardins de la halte-garderie avec dégustation de crêpes pour petits et grands.



## Vacances d'été : destination ailleurs !

Les séjours sont l'occasion de partir en vacances en France ou à l'étranger, au bord de la mer, à la montagne ou à la campagne pour s'enrichir et s'épanouir. C'est aussi l'occasion de pratiquer de nombreuses activités riches et variées suivant les séjours : loisirs sportifs et culturels, activités scientifiques et techniques, découverte de l'environnement ...

L'Espace Info Jeunes met à votre disposition le guide été 2009 du CIJA ainsi que les catalogues des différents organismes de séjours pour enfants et adolescents.

Vous trouverez aussi les différents chantiers internationaux en France et à l'étranger.

Espace Info Jeunes

3 avenue Charles de Gaulle

33650 La Brède

05 56 78 43 82

mercredi 9h 12h et 14h30 18h

jeudi et vendredi 14h 17h30

samedi 9h 12h en avril

# FLASH SUR LE MOIS DE MARS

## Premier printemps des Poètes



Le 14 mars, les rencontres de poètes girondins ont permis au public de se laisser bercer par une voix qui murmure, expression d'un cœur qui se livre avec passion.

Le 15 mars, la Compagnie Gric de Prat conduite par Eric Roulet, conteur et musicien nous a proposé un voyage à travers la civilisation occitane et sa culture millénaire.

## Parcours du cœur : un bon cru 2009 !

Organisé par la Municipalité, le Centre Hébertiste et la Fédération Française de Cardiologie, le Parcours du Cœur a rassemblé dimanche 29 mars, une centaine de personnes qui ont pu découvrir un grand nombre d'activités pilotés par le CHB et les cadres de l'USB. Médecins, cardiologues, professionnels de la santé et pompiers se sont assurés du parfait déroulement de cette opération de sensibilisation à l'effort, clôturée comme il se doit, par un pot particulièrement convivial offert par le Centre Hébertiste. Que tous les acteurs de cette belle opération sont remerciés de leur participation active.



## Pluie de confettis pour M. Carnaval

**L'ambiance était festive samedi 21 mars dans les rues de La Brède :** musique brésilienne, danseurs, bombes à confettis, nombreux chars, le Comité des Fêtes avait tout prévu pour célébrer ce Carnaval du Printemps. Le son des batucadas brésiliennes a guidé le cortège jusqu'au Pré de l'espérance où l'on a jugé puis brûlé Monsieur Carnaval.

La fête s'est poursuivie avec un apéritif offert par la Municipalité.

A l'école maternelle aussi on a fêté l'arrivée du printemps.

Comme chaque année, des parents d'élèves ont joué devant les écoliers ravis le spectacle qu'ils avaient écrits et mis en scène.



## A L'HONNEUR



Beaucoup reconnaîtront **Colette Braneyre**. ATSEM à l'école maternelle de La Brède, elle a accompagné et dorloté pendant plus de 25 ans deux générations de petits brédois.

Très émue de l'accueil qui lui a été réservé par Michel Dufranc, et André Mabilbe, Maire Honoraire, entourée des collègues et élus qui l'ont côtoyée pendant toutes ces années, elle a fêté son départ à la retraite le mercredi 25 mars.

La soirée a également été marquée par la remise de la médaille d'honneur du travail, échelon vermeil pour 30 ans de service à **Pierre Langlois**.



Promu au grade d'agent de Maîtrise le 1er mars 1997, puis agent de maîtrise qualifié le 1er avril 2001 et enfin agent de maîtrise principal le 1er juillet 2007, Pierre est reconnu pour sa disponibilité sans faille au service de la commune et son rôle d'exemple pour le reste de l'équipe technique qu'il contribue à valoriser.

## TRAVAUX RÉALISÉS EN MARS

- Etanchéité du Gymnase II du Centre Bourg
- Etanchéité des vestiaires et des tribunes du Stade de La Sauque.
- Travaux de tranchées réalisés avenue de l'Esprit des Lois afin d'augmenter de la puissance électrique de l'École Primaire et des Cantines Scolaires. Coût : 5 000 €.

# BRÈVES

## Etat Civil : petit rappel

Si sous souhaitez renouveler votre carte d'identité ou votre passeport, pensez aux délais d'obtention : **il faut compter un mois à un mois et demi pour les obtenir...**

De plus merci de faire les photocopies des pièces à produire pour vos demandes (amener en mairie les originaux + copies)

## A noter

Exceptionnellement, la Mairie sera fermée les samedis 2 et 9 mai.

## Collecte de Sang

Mercredi 15 avril de 16h à 19h à la Salle des Fêtes de La Brède.  
(Se munir d'une pièce d'identité)

## Collecte des déchets verts et encombrants

Déchets verts : Mardi 21 avril • Encombrants : Jeudi 2 Juillet

Inscription obligatoire, par téléphone ou par mail avant la veille de la collecte (16h) - N°vert : 0 805 020 002

[encombrants.montesquieu@groupenicollin.com](mailto:encombrants.montesquieu@groupenicollin.com)

[dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com](mailto:dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com)

Vous pouvez également les apporter à la déchetterie de l'Arnahurt à La Brède (au niveau de l'échangeur de la Prade RN 113)

## Compostage

Pour seulement **12 euros**, la Communauté de Communes de Montesquieu vous propose des composteurs individuels de **350 litres** (avec le bio seau pour mettre les épluchures de la cuisine, un mélangeur et le guide d'utilisation) très utile pour réduire efficacement le volume des poubelles et réaliser son engrais. **Service environnement : 05 57 96 01 24**

## NON aux incivilités !

Nos sommes particulièrement désolés de constater régulièrement des versements de détritrus sur les bas côtés des rues brédoises. Source d'insalubrité et de nuisances envers la santé publique, ces dépôts sauvages sont interdits et passibles d'une contravention.

### Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication

Photos : Mairie • Impression : Imprimerie Prosper • Tirage à 1500 exemplaires

Dépôt légal à parution

Mairie de La Brède - 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex

Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50

courriel : [contact@labrede-montesquieu.com](mailto:contact@labrede-montesquieu.com) • Site web : [www.labrede-montesquieu.com](http://www.labrede-montesquieu.com)

# BIENVENUE AU LIONS CLUB

Fidèle à sa politique de solidarité, la Commune de La Brède accueille désormais le Lions Club Bordeaux Graves, dont la première action a été de remettre un fauteuil roulant électrique d'une valeur de 6000 €, à Monsieur Bernard Egal, champion départemental de tir handisport.



En partenariat avec le CCAS de La Brède, le LION'S CLUB propose des séjours gratuits pour les enfants âgés de 6 à 12 ans, dont les parents bénéficient des Bons Vacances de la CAF.

Situés à Gujan-Mestras, les séjours ont lieu du 4 au 17 juillet / du 17 au 31 juillet / du 31 au 14 août. Les enfants sont encadrés par des éducateurs et animateurs qui proposent diverses activités telles que : sorties en vélos, sortie en bateau, jeux de groupes et de plein air ...

La date limite des inscriptions est le 31 mai 2009, si vous êtes intéressé merci de contacter le CCAS au 05 57 97 76 92.

# SYSDAU



## Elaborons ensemble l'avenir de notre territoire

Le SYSDAU regroupe les 93 communes de l'aire métropolitaine bordelaise, dont celle de La Brède. Il a pour mission d'encadrer l'aménagement du territoire de ces communes. Cet aménagement s'élabore à travers un document-cadre : le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), outil de planification stratégique. A partir d'un diagnostic territorial et d'un projet d'aménagement et de développement durable, le SCOT précise les grands objectifs d'aménagement du territoire pour ces 93 communes et les 870 000 habitants qui y résident.

A ce titre, durant toute l'année 2009, le Sysdau met en place une grande concertation pour que tous les habitants et associations puissent s'exprimer sur ces sujets d'avenir. Le SCOT devra être validé - après enquête publique - fin 2010.

Pour participer à l'élaboration du SCOT et suivre son avancée : cahier à consulter en mairie ou sur [www.sysdau.fr](http://www.sysdau.fr)

# Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

## La Brède Ensemble

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, la majorité municipale a fait le choix de ne pas augmenter les taux des taxes locales!

En ces temps difficiles de crise économique, nous avons pris le parti de ne pas alourdir un peu plus l'imposition, qui pèse sur le budget des contribuables, déjà mis à contribution dans le contexte actuel.

Ainsi, depuis 2005, les taxes Foncières bâti, non bâti et taxe d'habitation, directement levées par la commune sont maintenues à un niveau strictement identique (rappelons que la taxe professionnelle est fixée et perçue par la communauté de communes depuis 2002).

Il est à signaler que d'autres municipalités, parmi nos proches voisins ou au sein de la CUB, ont, à l'inverse, opté pour une augmentation parfois sensible des taux d'impositions...

[www.labrede-ensemble.fr](http://www.labrede-ensemble.fr)

## La Brède aux Citoyens

Etre dans la minorité, c'est aussi PROPOSER.

La municipalité envisage d'équiper de nouveaux secteurs en éclairage public.

Les énergies renouvelables étant une de nos préoccupations, nous avons suggéré qu'une étude soit faite sur l'installation de lampadaires 100 % autonomes en énergie : des solutions écologiques, économiques et fiables fonctionnent déjà ailleurs. Si le coût d'investissement est supérieur à un éclairage classique, l'absence de raccordement au réseau EDF par câbles suspendus ou même enfouis et donc de consommation électrique, promet des économies conséquentes.